



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère des Affaires intérieures

Direction générale de l'immigration

Numéro dossier MAI									
Numéro d'identité national									

Demande en renouvellement d'un titre de séjour « vie privée » pour ressortissant de pays tiers
en application de l'article 79, paragraphe (1) de la loi modifiée du 29 août 2008 sur la libre circulation des personnes et l'immigration

et/ou

**Demande en renouvellement d'une autorisation de travail d'un détenteur d'un titre de séjour
« vie privée » exerçant une activité salariée à titre accessoire**

Prière de cocher ce qui convient :

- Demande de renouvellement du titre de séjour « vie privée »**
- Demande de renouvellement du titre de séjour « vie privée » et de l'autorisation de travail accordée pour l'exercice d'une activité salariée à titre accessoire** (au cas où la date d'expiration du titre de séjour coïncide avec l'expiration de l'autorisation de travail)
- Demande de renouvellement de l'autorisation de travail accordée au détenteur d'un titre de séjour « vie privée » pour l'exercice d'une activité salariée à titre accessoire**

Nom(s) (nom(s) de famille)										
Nom(s) de naissance (nom(s) de famille antérieur(s))										
Prénom(s)										
Date de naissance		/		/						(jour / mois / année)
Lieu et pays de naissance										
Nationalité										
Adresse au Luxembourg	Rue :			N° Maison :						
	Localité:			Code postal :						
Contact	E-mail :									
	Tél./GSM :									

Lieu de la demande									
Date de la demande		/		/					
Signature du demandeur (pour les mineurs, signature du représentant légal avec indication de ses nom et prénoms)	J'affirme par ma signature que les informations fournies dans la présente déclaration sont correctes et complètes.								

Au plus tard dans les **deux mois** avant l'expiration du titre de séjour, la demande de renouvellement est à introduire moyennant le présent formulaire auprès de la Direction générale de l'immigration du Ministère des

Affaires intérieures (voir adresse postale en bas de la première page), en y joignant les pièces énumérées ci-après, en fonction du type de la demande :

Demande de renouvellement du titre de séjour « vie privée » :

- la copie du passeport intégral (toutes les pages), en cours de validité;
- un certificat d'affiliation récent à la Sécurité sociale reprenant l'intégralité des affiliations ou un certificat récent attestant la qualité de co-assuré à la Sécurité sociale ;
- un extrait récent du casier judiciaire luxembourgeois;
- la preuve de ressources suffisantes : soit une preuve des moyens d'existence propres (p.ex. certificat de pension, contrat de travail, ...) ; soit un engagement de prise en charge établi en bonne et due forme par un garant résidant au Luxembourg* (voir formulaire « Engagement de prise en charge pour un ressortissant de pays tiers dans le cadre d'une demande en obtention d'une autorisation de séjour pour raisons privées ou d'une demande en renouvellement d'un titre de séjour pour raisons privées », disponible sur le site internet www.guichet.lu) ;
- la preuve du virement de la taxe de délivrance de EUR 80.- sur le compte CCPL n° LU46 1111 2582 2814 0000 (bénéficiaire : Ministère des Affaires intérieures, Direction générale de l'immigration ; communication : titre de séjour dans le chef de ...).

Demande de renouvellement du titre de séjour « vie privée » et de l'autorisation de travail :

- la copie du passeport intégral (toutes les pages), en cours de validité;
- un certificat d'affiliation récent à la Sécurité sociale reprenant l'intégralité des affiliations ou un certificat récent attestant la qualité de co-assuré à la Sécurité sociale ;
- une copie du contrat de travail en cours de validité, dûment daté et signé et conforme au droit de travail luxembourgeois ;
- un extrait récent du casier judiciaire luxembourgeois;
- la preuve de ressources suffisantes : soit une preuve des moyens d'existence propres (p.ex. certificat de pension, contrat de travail, ...) ; soit un engagement de prise en charge établi en bonne et due forme par un garant résidant au Luxembourg* (voir formulaire « Engagement de prise en charge pour un ressortissant de pays tiers dans le cadre d'une demande en obtention d'une autorisation de séjour pour raisons privées ou d'une demande en renouvellement d'un titre de séjour pour raisons privées », disponible sur le site internet www.guichet.lu);
- la preuve du virement de la taxe de délivrance de EUR 80.- sur le compte CCPL n° LU46 1111 2582 2814 0000 (bénéficiaire : Ministère des Affaires intérieures, Direction générale de l'immigration ; communication : titre de séjour dans le chef de ...).

Demande de renouvellement de l'autorisation de travail :

- la copie du passeport intégral (toutes les pages), en cours de validité;
- une copie du contrat de travail en cours de validité, dûment daté et signé et conforme au droit de travail luxembourgeois ;
- un certificat d'affiliation récent à la Sécurité sociale reprenant l'intégralité des affiliations du demandeur ;
- la preuve du virement de la taxe de délivrance de EUR 80.- sur le compte CCPL n° LU46 1111 2582 2814 0000 (bénéficiaire : Ministère des Affaires intérieures, Direction générale de l'immigration ; communication : titre de séjour dans le chef de ...).

Pour de plus amples informations (en français, allemand et anglais) sur les démarches à faire, veuillez consulter le site internet www.guichet.lu.

Notice d'information relative à la protection des données personnelles :

La Direction générale de l'immigration du ministère des Affaires intérieures recueille et utilise vos données personnelles dans le contexte de sa mission d'intérêt public en exécution de la loi modifiée du 29 août 2008 sur la libre circulation des personnes et l'immigration, dans le respect des dispositions légales en matière de protection des données. Des informations plus détaillées sur le traitement de vos données, ainsi que vos droits en la matière, sont disponibles sur le site internet <https://gd.lu/immigration>.

* Possible uniquement si le titre de séjour à renouveler est basé sur l'article 78 (1) 3. de la loi modifiée du 29 août 2008 sur la libre circulation des personnes et l'immigration.